



la lettre



Police Municipale - Garde Champêtre - ASVP

INFO 257

Retraites des policiers municipaux : Christophe CASTANER s'engage !

BFMTV - RMC - L'invité de Bourdin Direct : Christophe Castaner - Émission du 28 août 2019

A l'occasion de la Commission Consultative des Polices Municipales le 9 juillet dernier, le Ministre de l'Intérieur, Christophe CASTANER, s'était exprimé en ces termes sur le sujet des retraites :

« J'ai rencontré à plusieurs reprises le Haut-Commissaire à la réforme des retraites [...] et j'ai réaffirmé et je réaffirme ici, que la police municipale, qui aujourd'hui bénéficie d'un dispositif particulier dans le calcul de son âge de retraite, ne doit pas être oubliée [...], il doit y avoir un parallélisme des décisions qui sont prises sur la question des retraites en faveur de la police municipale, comme en faveur de la police nationale [...]. Pour moi, cette remarque sur les retraites, n'est pas un sujet accessoire, mais consubstantiel à l'idée même du continuum de sécurité, continuité opérationnelle, continuité des règles à l'exercice de cette profession ».



Invité aujourd'hui de l'émission "Bourdin Direct" il s'est, à nouveau, engagé à défendre le statut spécial des policiers permettant la bonification du 1/5ème en contrepartie d'une cotisation un peu plus haute. Ajoutant qu'il souhaitait qu'elle "s'applique aussi aux Policiers municipaux, qui ont un rôle majeur, et aux Sapeurs-Pompiers".

Écoutez la déclaration du Ministre de l'Intérieur à partir de 22:15 en suivant le lien ci-dessous.

https://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/audio/l-invite-de-bourdin-direct-christophe-castaner-2808-479150.html?fbclid=IwAR1a-bOPAUwqdAuHr_my03DeQ_9hn9sYII8-b64g8DMZU8WSdGKT1ERleM

La **FA-FPT Police Municipale** porte cette revendication depuis des décennies maintenant, elle ne manquera pas de rappeler au ministre ses engagements pour les retraites des Policiers Municipaux.

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

LE CAILAR (30)

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

GRANDE FERRADE DES AUTONOMES

Organisée et offerte par : les UD FAFPT 34, FAFPT 30/48 et l'AROS-PM

- 11h00 : Accueil à la Manade LAFISCA
Avenue Emile Jamais - D 104 (au pont) Le Cailar (30)
- 12h00 : Ferrade
- 13h00 : Apéritif offert par les UD FA-FPT et l'AROS-PM
- 13h30 : Repas tiré du sac ou cochon de lait à la broche
- 14h00 : Concours de boules & animations

Renseignements auprès de votre syndicat FA-FPT ou de l'AROS-PM

Tarifs :

Si repas tiré du sac : gratuit

Gratuit pour les enfants

Si participation au repas : cochon de lait à la broche = 10 €/personne

Les inscriptions sont obligatoires pour tous sur :



avant le **12** septembre 2019

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)